

2.3.109 - FAI-Re

Rénovation efficiente : Former - Accompagner - Inspirer

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

Espace Environnement

Code postal : 6000

Ville : Charleroi

Pays : Belgique

2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
Espace Environnement	WA	516 474,60 EUR	258 237,30 EUR
FCMB (Fédération compagnonique des Métiers du Bâtiment) - Ile de France et Nord-Pas de calais - Centre Hainaut Cambrésis (Les Compagnons)	FR	281 161,36 EUR	140 580,68 EUR
Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (ADUS)	FR	337 914,69 EUR	168 957,34 EUR
Acteurs Pour une Economie Solidaire (APES) Nord-Pas de Calais	FR	196 574,50 EUR	98 287,25 EUR
UMONS - Faculté d'architecture et d'urbanisme	WA	OP associé	OP associé
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille	FR	OP associé	OP associé
CD2E	FR	OP associé	OP associé
CAL PACT de l'Avesnois	FR	OP associé	OP associé
Parc naturel régional de l'Avesnois	FR	OP associé	OP associé
La Sambrienne	WA	OP associé	OP associé
Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	FR	OP associé	OP associé
Cluster Eco-Construction	WA	379 721,86 EUR	189 860,93 EUR
Le Forem	WA	285 014,08 EUR	142 507,04 EUR

La Cité des Métiers de Charleroi	WA	OP associé	OP associé
Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Nord-Pas de Calais	FR	OP associé	OP associé
TOTAL		1 996 861,09 EUR	998 430,54 EUR

3. RESUME

Le projet FAI-Re s'intègre dans les politiques européennes et régionales de transition énergétique. En effet, la rénovation du bâti se trouve au croisement de nombreux enjeux : réduction des GES, lutte contre la précarité énergétique, formation des entreprises, valorisation du patrimoine...

Le secteur de la rénovation doit s'adapter et monter en compétences pour répondre aux nouvelles normes, techniques et matériaux et à la demande grandissante en matière de solutions plus environnementales. Pour viser une efficacité globale en rénovation, il faut améliorer le lien et la transversalité entre les différents métiers (conception, mise en oeuvre et gestion du bâtiment). Cet enjeu est d'autant plus important que le tissu entrepreneurial du secteur est majoritairement constitué d'artisans/TPE.

Au regard des capacités économiques des populations du territoire, la filière rénovation doit aussi se questionner sur ses modes de travail et solutions économiques réalistes. Au-delà du frein financier, le passage à l'acte des rénovateurs doit aussi être facilité par un accompagnement adapté (depuis la conception jusqu'à l'usage du bâtiment) et par la diffusion des bonnes pratiques.

Le projet FAI-Re collabore à ces enjeux en :

- dynamisant un secteur niche de développement pour les artisans et TPE;
- assurant la montée en compétences, et donc la compétitivité, des professionnels du secteur;
- développant la transversalité entre les métiers, de la conception à la mise en oeuvre;
- assurant le réseautage des professionnels;
- renforçant les liens formels et informels entre la formation (qualifiante et universitaire) et le secteur privé;
- travaillant sur de nouveaux modes de collaboration entreprises - maître d'ouvrage;
- formant les acteurs d'accompagnement technique et social liés au logement;
- assurant la diffusion de bonnes pratiques...

Pour répondre à ces multiples objectifs, le projet FAI-Re met en place une approche intégrée agissant sur les leviers d'actions-clés que sont :

La compétence (formation) - L'offre (professionnels) - La demande (maîtres d'ouvrage).

Cette approche intégrée est rendue possible grâce à la mise en place d'un partenariat transfrontalier multi-acteurs inédit regroupant : le Forem (BE), la FCMB (FR), Espace Environnement (BE), l'ADUS (FR), le Cluster Eco-construction (BE) et l'APES (FR), et à un territoire d'action cohérent : le Hainaut historique belgo-français.

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/01/2016

Date de fin : 31/12/2019

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Services d'appui avancé aux PME et groupes de PME (y compris services de gestion, de commercialisation et de conception)

6. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

17 mai 2016